



MAIRIE
DE
MURATO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 04 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 octobre à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION
DL-2024-45**

Date de la convocation : **27/09/2024**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**
Nb Conseillers en exercice : **14**
Nb Conseillers présents : **12**
Nb Conseillers représentés : **1**
Quorum : **8**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANILY Yves, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. MAZZONI Pierre-Ange.

REPRESENTES : M. CLEMENTI Albert représenté par M. FLORI Claude.

Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sébastien a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Budget annexe « Service Eau et Assainissement » – Décision modificative n°1 du BP 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil

Il est nécessaire de rétablir le BP 2024 du budget annexe « Service Eau et Assainissement » comme ci-dessous :

IMPUTATION	DEPENSES		RECETTES	
	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits
D I 21 213 10002 Immobilisations corporelles Constructions (RESERVOIRS)	10 000,00			
D I 21 213 10005 Immobilisations corporelles Constructions (CAPTAGES)	20 000,00			
D I 23 2313 10006 Immobilisations en cours Constructions (EAU POTABLE)		30 000,000		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses	Ouvertures	30 000,00		Solde Ouvertures	30 000,00
	Réductions	30 000,00			
Recettes	Ouvertures			Solde Réductions	30 000,00
	Réductions				
Equilibre	Ouv - Red			Ouv - Red	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20241004-DL-2024-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2024

Publication : 15/10/2024

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Le Maire
M. Claude FLORI

Pour : 13 Contre : Abstentions :



- **ACCAPTE** et **VOTE** la proposition ci-dessus énoncée ;

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI